

CAESTRE ommunication

AOÛT 2020

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel : www.caestre.fr
Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie
Email : caestre.en.flandre@nordnet.fr
Téléphone : 03 28 40 15 74
Télécopie : 03 28 42 14 72



Chers Caestriotes et Caestriotes,

Deux mois déjà se sont écoulés depuis ma prise de fonction. Il a fallu rapidement se mettre au travail afin de rattraper le retard engendré par la crise sanitaire.

La priorité de certains dossiers était une évidence, dont notamment l'établissement du budget prévisionnel de la commune. Vous imaginez bien qu'il s'agit là d'un poste clef dans la bonne gestion du village et que nous sommes tous concernés. La commission finances s'est donc réunie le 18 juin afin d'étudier et établir, de façon raisonnable et responsable, la proposition budgétaire. Celle-ci a été soumise au vote et validée au cours du conseil municipal du 30 juin.

Bonne nouvelle : le budget de fonctionnement de l'année ne prévoit aucune augmentation d'impôts.

Le compte rendu complet de la réunion de conseil est à votre disposition à l'affichage en mairie et sur le site internet de la commune - www.caestre.fr.

La fonction de Maire m'amène également à exercer quelques activités sympathiques :

- le premier mariage de mon mandat. Ainsi j'ai eu le plaisir d'unir Alexandre CAROULLE et Félicité MAERTEN le 27 juin.

Je leur renouvelle tous mes vœux de bonheur.

- la remise du cadeau aux élèves qui quittent l'école primaire pour le collège : une calculatrice a été offerte aux enfants de l'école Marguerite Yourcenar, ceux de l'école Notre Dame de Grâce ont reçu un dictionnaire.

Je vous laisse maintenant parcourir ce bulletin dans lequel vous découvrirez quelques informations pratiques ainsi que des nouvelles festives.

Bonne lecture !

Jean-Luc Schricke
Maire de Caestre

Mairie, on garde le contact

CAESTRE LA MAIRIE, page officielle de votre mairie

Pensez à la consulter régulièrement et soyez informés rapidement des changements d'horaires, services proposés par les organismes sociaux, date limite d'inscription de certains dossiers...

Par exemple, dès le 3 juillet, l'information relative à la fermeture du bureau de poste et des changements d'horaires de la mairie pour la période estivale étaient mis en ligne.

RAPPEL aide aux personnes vulnérables et sensibles

En été et lors de la canicule, mais également tout au long de l'année, sachez que le registre communal des personnes vulnérables et sensibles est toujours ouvert.

Ce registre est encadré par les dispositions de l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.

Le décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004 fixe les limites d'utilisation des données recueillies.

Vous êtes âgés de 65 ans et plus, ou handicapés, n'hésitez pas à appeler la mairie si vous ressentez le besoin d'avoir un contact régulier. Nous enregistrerons vos coordonnées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Accident créé par un animal sauvage

Nos campagnes sont peuplées de nombreux animaux sauvages. Pour les plus petits, il est fréquent de les voir traverser nos routes, et souvent nous parvenons à les éviter. Il n'en est malheureusement pas de même pour les gros animaux tels que chevreuils, biches.... Ils surgissent sans qu'on s'y attende et se font percuter. Ces accidents, bien que rares, sont parfois fatals pour l'animal et peuvent occasionner de gros dégâts sur le véhicule. Sachez qu'en plus des formalités habituelles auprès de votre assurance et éventuellement gendarmerie, il faut informer la mairie de l'endroit précis où l'accident s'est produit.

Inscription à l'opération tranquillité vacances

Pendant une absence prolongée vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile.

Pour bénéficier de ce service il suffit de remplir le questionnaire disponible sur internet et de le déposer à la gendarmerie d'Hazebrouck (compétente pour Caestre) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Ce service est disponible quelque soit la période de vos vacances.

**De jour comme de nuit,
la gendarmerie veille à notre sécurité.**

INFO

TROTTOIRS ET CANIVEAUX Qui nettoie ?

Que vous soyez propriétaire ou locataire, il vous appartient d'entretenir et maintenir en état de propreté la partie trottoir et caniveaux devant votre habitation.

Il n'y a aucune interdiction à dépasser les limites afin d'aider un voisin qui serait en difficulté pour le faire. Nous ne pouvons qu'encourager les relations de bon voisinage.

La propreté de notre village commence devant chez nous.

**Notre village est propre,
merci aux Caestrais !**

Exceptionnellement, la mairie sera fermée le lundi 7 septembre



LE CENTRE D'APPORTS VOLONTAIRES

Attention aux dépôts illicites

Au centre d'apports volontaires de Caestre, seuls les dépôts de déchets verts sont autorisés.

Les autres déchets ou encombrants sont à déposer dans les déchetteries du secteur. Depuis le 1er juillet, vous avez accès librement et sans rendez-vous aux déchetteries d'Hazebrouck, Bailleul et Ebblinghem.

ATTENTION

Les dépôts illicites dans notre centre d'apports volontaires (rue d'Hazebrouck) engendrent des pénalités financières à la commune, donc aux habitants. Attention, les dépôts illicites, tout comme les poubelles et autres containers laissés en permanence dans la rue, sont passibles d'une amende conséquente pour les contrevenants.

Sachez que si ces incivilités persistent nous serons contraints de fermer le centre d'apports volontaires plusieurs jours par semaine afin de pouvoir en contrôler l'accès.

Règles simples non respectées

Tout le monde est pénalisé et notre argent est gaspillé !

CAESTRE tat civil

Naissance

Wendy VAN DE ROSTYNE
née le mercredi 12 août

Mariage

Alexandre CAROULLE
et Félicité MAERTEN,
mariés le 27 juin

Décès

Renée MORENT (épouse DERRUDER),
décédée le 17 juillet à l'âge de 104 ans.
Coralie VANNOORENBERGHE,
décédée le lundi 3 août à l'âge de 105 ans.

CLUBS ET ASSOCIATIONS - Les infos

Vite, on s'inscrit

Le repas des aînés, c'est le 13 septembre !

Vous avez 65 ans et plus, alors venez passer un excellent moment autour d'un bon repas et dans une ambiance très conviviale et sympathique.

Cette journée est organisée par les membres de la commission des aînés.

**Alors, n'oubliez pas :
inscription en mairie
du 1^{er} août au 1^{er} septembre dernier délai.**

Et rendez-vous le dimanche 13 septembre à 12h
à la salle des fêtes...

ANNULATION DE LA BROCANTE

Compte tenu des contraintes imposées par les mesures sanitaires, les organisateurs ont été contraints d'annuler la brocante 2020. Nous les remercions de cette prise de responsabilité pour assurer notre sécurité.

DUCASSE

**Sous réserve d'évolution de la crise sanitaire et
des éventuelles mesures qui pourraient être prises,
la ducasse aura lieu du 5 au 7 septembre.**

Comité des Fêtes, clubs et commerçants Caestriens vous proposent de nombreuses animations dès le vendredi 4 septembre. Le programme complet (déjà distribué en boîtes aux lettres), est disponible sur le site de la mairie et sur la page facebook du Comité des Fêtes.

Les gestes barrières seront de rigueur, du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition et les forains désinfecteront régulièrement les manèges et mettront en place les mesures de sécurité nécessaires.

DISTRIBUTION DE TICKETS DE MANÈGE

Des tickets de manège sont offerts aux enfants nés entre le 1^{er} septembre 2005 et le 1^{er} septembre 2018. Le comité des fêtes en assurera la distribution dans les locaux de la mairie, le lundi 7 septembre de 11h à 12h et de 16h à 18h30.

Nouveaux arrivants à Caestre, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants en mairie pour en bénéficier.

Tennis de Table Club de Caestre



- Entraînements suivis et dirigés le mardi à 18h et le vendredi à 19h (loisir ou compétition)
 - Dimanche matin, championnat FFTT (salle polyvalente)
- Renseignements et inscriptions :
Patrick CANIONCQ, 57 place de l'Eglise - tél. 06 47 33 01 65

Calendrier FFTT saison 2020-2021

1 ^{ère} phase	2 ^{ème} phase
Dimanche 20 septembre	Dimanche 24 janvier
Dimanche 04 octobre	Dimanche 7 février
Dimanche 18 octobre	Dimanche 14 mars
Dimanche 08 novembre	Dimanche 28 mars
Dimanche 15 novembre	Dimanche 11 avril
Dimanche 29 novembre	Dimanche 25 avril
Dimanche 13 décembre	Dimanche 09 mai

6 à 7 équipes engagées dans les différentes divisions :
Régionale 4, Départementale 1, Départementale 2, Départementale 3, Départementale 4.

Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook : facebook.com/TTCCaestre/



Le C.L.I.C Flandre Lys – Relais Autonomie

321 rue d'Hazebrouck 59190 CAESTRE - Tél. : 03.59.26.03.20 - E-mail : contact.clicflandrelys@gmail.com

Site Web : flandretlysautonomie.com

C'est un service gratuit qui s'adresse aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap (enfants et adultes) ainsi qu'à leurs proches.

- Le C.L.I.C. Flandre Lys - Relais Autonomie :
 - Renseigne et oriente, selon la situation, vers les ressources adéquates
 - Informe sur vos droits (notamment, A.P.A ou M.D.P.H), dans le cadre de projets de maintien à domicile ou d'entrée en maison de retraite
 - Organise ponctuellement des actions collectives de prévention (le calendrier est disponible sur demande)
- Plus spécifiquement, au profit des personnes de 60 ans et plus, le C.L.I.C. Flandre Lys – Relais Autonomie propose :
 - Une évaluation de la situation au domicile
 - Une coordination médico-sociale pour la mise en œuvre du projet de vie, en concertation avec les autres professionnels
- Comment bénéficier des services du C.L.I.C Flandre Lys – Relais Autonomie ?
 - L'équipe vous renseigne par téléphone ou vous accueille, avec ou sans rendez-vous, dans ses locaux situés sur la commune de Caëstre lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et le mercredi, uniquement l'après-midi de 13h30 à 16h30.
- Les services apportés par le C.L.I.C. Flandre Lys – Relais Autonomie sont gratuits.
 - Service financé par le Conseil Départemental du Nord, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et les communes.

ARCHE Services

1 rue du Dépôt 59190 HAZEBROUCK - Tél. : 03.28.40.77.17 - E-mail : contact.arche-service.fr - Site Web : arche-services.fr

Facilite la mise en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi.

Depuis 1988, l'Association ARCHE (Association pour la Réinsertion des Chômeurs d'Hazebrouck et des Environs) est le spécialiste du placement de personnel de service sur les cantons de Cassel, Hazebrouck, Steenvoorde et Wormhout.

L'ARCHE accompagne les demandeurs d'emploi dans leurs démarches de réinsertion, avec des missions de travail qui peuvent être chez les particuliers, dans les collectivités, les entreprisesainsi que des ateliers, des entretiens individuels, des formations.....

Si vous êtes en recherche d'emploi, n'hésitez pas à les contacter, vous pourrez bénéficier de cet accompagnement, qui peut être parfois un tremplin vers l'emploi.

PLATEFORME SANTE TREFLES

36 avenue Breuvart 59280 ARMENTIERES - Tél. : 03.20.38.83.06 - E-mail : erc@trefles.info - Site internet : www.trefles.info

Dans le cadre de l'Espace Ressources Cancers, l'association TREFLES propose des activités de bien-être centrées sur les soins de support suivants : prise en charge de la douleur, conseils d'hygiène de vie, Activité Physique Adaptée, soutien psychologique... pour les personnes touchées par le cancer et leurs proches.

Les activités sont financées par l'Agence Régionale de Santé, la Région des Hauts de France, la Ligue contre le cancer comité du Nord et divers financements (C.P.A.M., communes ...). Elles sont sans contribution financière pour les participants.

Dans le but de recenser les attentes et les besoins de la population et apporter un accompagnement de proximité, un questionnaire anonyme est disponible en ligne : <https://forms.gle/7yfUCCUWrVA8k1YHA>

POLE SANTE TRAVAIL

238 rue de Bailleul 59190 CAESTRE - Tél. : 03.28.50.92.80 - Site Web : polesantetravail.fr

Pôle Santé Travail est une association de 615 salariés au service de 32 000 entreprises privées du Nord et du Pas de Calais qui lui confient le suivi médical individuel de leurs 500 000 salariés qui sont reçus dans les différents centres.

Le Centre Pôle Santé Travail de Caëstre accueille environ 5000 salariés par an.